

Responsable de communication dans l'hôtellerie et le tourisme

RNCP29828 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	334, 320
Code(s) ROME	E1103, G1402, G1403, G1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	08/02/2021

Certificateur(s)

INSTITUT EUROPEEN TOURISME HOTELLERIE · SIRET : 73202862600032

Institut européen de tourisme et d'hôtellerie (IETH) - CMH

<http://www.cmh-academy.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans un environnement mondialisé marqué par une concurrence accrue, la communication au sein d'un établissement hôtelier ou touristique est devenue stratégique et a récemment beaucoup évolué. Les métiers qui s'y réfèrent ont donc ouvert de nouvelles voies, en particulier à cause de l'importance grandissante prise par la communication digitale.

Le Responsable de communication dans l'hôtellerie et le tourisme exerce dans les domaines d'activité suivants:

1. La définition des besoins en communication interne et externe
2. Elaboration d'un plan de communication
3. Mise en œuvre des actions de communication définies
4. L'organisation d'événements
5. Gestion des budgets
6. La contribution à la coordination des équipes internes et externes réalisant des actions de communication
7. La collaboration à la gestion des partenariats
8. Contribuer au développement de la stratégie de la communication digitale
9. L'évaluation de l'impact des activités et produits de l'établissement et leurs effets en terme de notoriété

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

1. Participer à la définition des besoins en communication interne et externe d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique
2. Contribuer à l'élaboration du plan de communication d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique
3. Mettre en œuvre les actions de communication définies dans le plan de communication d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique
4. Organiser des événements
5. Gérer les budgets afférents aux campagnes ou actions de communication interne et externe
6. Contribuer à la coordination des équipes internes et externes
7. Collaborer à la gestion des partenariats

8. Contribuer au déploiement de la stratégie de communication digitale d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique
9. Evaluer les impacts des actions de communication d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable de communication travaille dans le secteur de l'Hôtellerie ou du tourisme, de la parahôtellerie et des hôtels de luxe : 4 étoiles luxe, 5 étoiles et Palaces. Les établissements peuvent dépendre de Chaînes Internationales à grande capacité, ou d'établissements privés indépendants de petite ou moyenne taille, de centres de remise en forme, spa santé, résidences de tourisme, clubs de vacances.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable commercial relation clientèle
- Responsable de communication
- Chef de projet en communication,
- Responsable de communication événementielle,
- Responsable de clientèle,
- Community manager,
- Responsable marketing,
- Responsable des relations publiques,
- Responsable Digital Marketing
- Responsable marketing et communication on line,
- E-reputation manager

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 372 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	20 493
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	40 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports
J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs
S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration
U0X80 — Assistants de la communication
U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

40% représentants centre de formation

60% représentants secteur professionnel

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

40% représentants centre de formation

60% représentants secteur professionnel

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 08/02/2021

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29828/>